



#### N°PREF/2019/0006

# LABEL QUAL·E·PREF

# LA SOUS-PRÉFECTURE DE L'AISNE (2)

sur le site de ST QUENTIN (24 rue de la Sous-Préfecture - 02100 ST QUENTIN)

a obtenu la labellisation QUAL E PREF

Cette labellisation a été délivrée par Socotec Environnement conformément au règlement de labellisation (RLA V1) et

au référentiel QUAL E PREF

(création le 19/12/18 - version du 04/02/2019) établi par le Ministère de l'Intérieur

(Synthèse des engagements de service disponible en annexe(s))

Le label est valable à compter du : 18/12/2019

Jusqu'au : 18/12/2022

**Aurélien C. PILOTAZ** 

Directeur

BU Environnement & Sécurité



### Annexe 1

Liste des engagements de service

### N°PREF/2019/0005

Délivrée le : 18/12/2019

Valable jusqu'au: 18/12/2022

# LA SOUS-PRÉFECTURE DE L'AISNE (2)

#### Synthèse engagements de service

#### Module 1 : Relation Générale avec les usagers

- 1. Nous vous informons sur les conditions de fonctionnement de nos services
- 2. Un accueil attentif et courtois dans le respect mutuel quel que soit le canal
- 3. A votre écoute pour progresser
- 4. Nous formons nos agents pour améliorer notre qualité de service
- 5. Nous vous orientons vers le bon service et vous prenons en charge
- 6. Nous veillons au confort de nos espaces d'accueil et d'attente
- 7. Nous veillons à limiter votre attente en adaptant notre organisation
- 8. Un Serveur Vocal Interactif local, s'il a été mis en place, vous informe de manière simple et vous met en relation avec un agent
- 9. Nous vous informons de la mise à disposition d'un serveur vocal interactif national « 34 00 » dédié aux démarches sur les titres (hors étrangers)
- 10. Nous répondons à tous vos appels de manière attentive et efficace en limitant au maximum votre temps d'attente
- 14. Plus particulièrement, nous facilitons vos démarches en ligne sur les demandes de titres
- 15. Si vous n'avez pas accès à internet pour réaliser vos démarches, nous mettons à votre disposition dans nos locaux un point numérique sécurisé
- 16. Nos courriers et courriels sont compréhensibles et complets
- 17. Nous vous répondons dans un délai annoncé et maîtrisé
- 18. Nous assurons la traçabilité de vos courriers/courriels de demande d'informations pour réduire nos délais



## Annexe 1 (suite)

Liste des engagements de service

## N°PREF/2019/0005

#### Module 5 : Polices administratives liées à la sécurité

- 38. Une information sur le traitement de votre demande
- 39. Nous mettons à votre disposition, le cas échéant, des télé-procédures
- 40. Un rendez-vous peut être proposé pour tout usager, à l'origine d'une démarche d'autorisation, qui en ferait la demande

#### Module 6 : Coordination des politiques publiques

- 41. Le sous-préfet de l'arrondissement et son équipe s'engagent à vous accompagner dans le cadre de votre projet au titre de leur mission d'appui à l'ingénierie territoriale
- 44. Localement, une coordination des principaux acteurs des politiques de l'Etat en matière d'emploi
- 45. Nos agents sont formés en matière de coordination des politiques publiques interministérielles et/ou d'ingénierie territoriale